

LE JEU DU SIGNE

Fiction & Cie



Louis-Jean Calvet
LE JEU DU SIGNE

essai

Seuil
27, rue Jacob, Paris VI^e

COLLECTION
«Fiction & Cie»
fondée par Denis Roche
dirigée par Bernard Comment

ISBN : 978-2-02-102105-9

© Éditions du Seuil, mars 2010

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.editionsduseuil.fr

www.fictionetcie.com

Extrait de la publication

À Pierre Guiraud

REMERCIEMENTS à ceux qui ont lu tout ou partie de ce texte, m'ont communiqué leurs remarques critiques ou m'ont aidé dans mes recherches : Sylvain Auroux, Claude Bourgeois, Joseph Dichy, Anne-Marie Houdebine, Pierre Larcher, Andrée Tabouret-Keller, Yvonne Touchard. Et mention spéciale à Tessa Destais.

Introduction

Les linguistiques et le signe

La linguistique générale a connu dans les années 1960 et 1970 une vogue remarquable et sans doute abusive. Elle était considérée comme la science sociale modèle, la science pilote, devant enrichir l'anthropologie, la sociologie ou l'ethnologie en leur fournissant un nouveau paradigme. Il y avait là une illusion ou un malentendu, reposant essentiellement sur le fait que la phonologie, la science des sons de la langue, semblait constituer un modèle digital applicable à toutes les sciences humaines. C'est sur cette illusion, ou sur cette euphorie, entretenue en particulier par Claude Levi-Strauss, que s'est construit le structuralisme.

Les choses ont, depuis lors, bien changé : le modèle phonologique s'est révélé inapplicable à la syntaxe ou à la sémantique, et la linguistique a éclaté en une multitude de spécialités, de divisions ou de subdivisions byzantines, au point qu'on a aujourd'hui du mal dans les universités à trouver des enseignants capables de présenter aux étudiants une vision générale des faits de langage. Il demeure cependant deux grandes directions de recherche, qui peuvent prétendre concerner l'ensemble des faits de langage. La première, issue des travaux de Noam Chomsky, s'intéresse à ce qu'il y a d'universel et d'inné dans les mécanismes du langage. Elle se prolonge d'une certaine façon dans les études cognitives,

qui traitent plus des structures mentales que des langues. La seconde, à la fois plus ancienne (elle remonte au début du siècle) et plus neuve (elle a fait de gros progrès), étudie la typologie des langues : différenciation entre les catégories de mots, les structures de la phrase, les systèmes de négation, d'interrogation, etc. Dans le premier cas on postule un système unique (et, parfois, une origine unique), dans le second on compare, on décrit et on classe les différences. Car les langues, ou ce qu'on appelle des langues, apportent effectivement des réponses très différentes à un problème apparemment simple : comment marquer les rapports entre les constituants d'un énoncé qui se succèdent dans un ordre linéaire ? Je reviendrai plusieurs fois dans ce livre sur cette linéarité, qui est à la fois une obligation technique (les sons du langage sont linéaires, ils viennent les uns après les autres) et un défi (comment le sens se construit-il, et comment se transmet-il, dans cet ordre linéaire ?).

Il y a un point sur lequel les langues ne semblent pas différer fondamentalement, un point central : la façon dont le sens se transmet à l'aide d'une forme phonique, de quelques sons. S'il y a « des linguistiques », différentes approches, différentes théories, souvent inconciliables, on considère en général qu'il y a un signe. Le signe est en effet un phénomène universel, qui concerne tous les systèmes sémiologiques et donc, en particulier, les langues. Ici aussi d'autres sciences humaines ont cru trouver un modèle. Les notions de *signifiant* et de *signifié* sont passées dans le sens commun, comme celles de *connotation* et de *dénotation*. La psychanalyse, la critique littéraire, en ont fait leur miel. Bref, le signe est partout, comme une donnée évidente. Mais nous verrons dans ce livre qu'il n'est pas si évident que ça.

La figure de Saussure

Il est impossible de traiter du signe linguistique sans faire référence à la figure de Ferdinand de Saussure, qui m'a toujours intrigué. Par sa « double vie » scientifique tout d'abord, lui qui élaborait publiquement, dans ses cours, les principaux concepts de la linguistique moderne, et dans le même temps travaillait en secret sur l'hypothèse des anagrammes, en contradiction apparente avec ce qu'il enseignait.

J'ai aussi été intrigué par le mystère qui entoure l'homme : nous ne savons rien, ou pas grand-chose de la seconde moitié de sa vie. Rendant hommage au savant pour le cinquantième anniversaire de sa mort, Émile Benveniste glissait en passant : « *Quelque mystère entoure sa vie humaine, qui s'est tôt retirée dans le silence*¹. » Tullio De Mauro, dans la note biographique qu'il a rédigée sous son édition critique du *Cours de linguistique générale*, cite quelques témoignages (Gautier : « *cet homme [...] a vécu solitaire* »), indique qu'une « *tristesse incertaine domine les entretiens avec Riedlinger et Gautier* » et cite Benveniste évoquant un « *gentilhomme vieillissant, au maintien digne, un peu las, portant dans son regard rêveur, anxieux, l'interrogation sur laquelle se refermera désormais sa vie*² ».

Saussure est une figure énigmatique sur laquelle circulent des anecdotes ou des rumeurs invérifiées et sans doute invérifiables : alcoolique, homosexuel, syphilitique, pilier de bordel... Sur un point au moins il y a un témoignage indirect, celui d'Olivier Flournoy, fils d'Henri Flournoy (1881-1956), et petit-fils de Théodore Flournoy, un collègue de Saussure, professeur de psy-

1. *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, p. 32.

2. Édition critique du *Cours de linguistique générale*, p. 358.

chologie, dont nous aurons à réparer. Les familles Flournoy et Saussure étaient liées, l'un des fils de Saussure, Raymond, ayant épousé la fille de Flournoy, Ariane. Or Olivier Flournoy, lui-même psychanalyste, a raconté dans une conférence ce qui suit :

« Un jour, j'avais quinze ans, nous sommes allés à pied, mon cousin Gérard et moi, à Vufflens-le-Château, ce fabuleux et magnifique château du Moyen Âge situé à quelques encablures de Morges, alors inhabité mais surveillé par un couple de voisins. Nous y avons dormi et l'avons exploré des oubliettes jusqu'au donjon pendant quarante-huit heures. Et c'est à cette occasion que j'ai entendu Gérard me parler pour la première fois non pas de son grand-père Ferdinand mais de sa grand-mère Faesch. Il appelait sa grand-mère de Saussure par son nom de jeune fille : "ma grand-mère Faesch". Et ce n'est que bien plus tard que je me suis rendu compte de cette "forclusion du nom du père"... en l'occurrence du grand-père.

Et il est un fait avéré que ni Raymond ni mes deux cousins n'ont jamais soufflé mot de ce père et grand-père Ferdinand ni à ma femme ni à moi. Ferdinand nous est demeuré forclos, désavoué, ignoré, dénié, et pourtant par ailleurs combien célèbre... jusqu'au Japon, aux États-Unis, en Amérique du Sud.

Personnellement, à ces quatre mots je préfère donc le terme de "reniement d'une abjuration" dans ce sens particulier du mot allemand, die Verleugnung. Ma préférence repose sur l'hypothèse qu'à la fin du XIX^e siècle Saussure, comme tout jeune homme de la bonne société (pas nécessairement genevoise !) étant allé séjourner quelque temps à Paris, aurait fréquenté les bordels et y aurait attrapé la syphilis. Et de là on pourrait avoir conclu après sa mort précoce (à 56 ans) qu'il serait décédé de paralysie générale. Ses descendants auraient alors abjuré en public une honteuse ascendance tout en reniant cette abjuration in petto, conservant ainsi dans leur inconscient leur admiration et leur affection pour ce père et grand-père.

Comme l'apôtre Pierre qui en se contentant d'abjurer sa foi en Jésus aurait été crucifié par ses accusateurs, mais, en reniant son abjuration, les aurait trompés en leur faisant entendre qu'il ignorait tout de ce dont on lui parlait, alors que dans son for intérieur il pouvait conserver sa foi dissimulée sous ce pieux mensonge.

Il me semble donc que cette étrange amnésie du prénom Ferdinand et même de l'existence du linguiste Saussure dans sa totalité signe non pas un oubli mais bien une représentation inconsciente intemporelle ou atemporelle (Zeitlos), sous le masque de son ignorance, retour du refoulé pour le psychanalyste. Ou le témoignage pour le linguiste d'une force diachronique, indifférente à toute chronologie, dont l'effet se fait sentir en tout temps à travers ce reniement d'une abjuration. Ferdinand de Saussure était bien là, mais nous l'ignorons absolument, protégé qu'il était par cette double négation. »

Ce témoignage vaut ce qu'il vaut, et n'a aucune importance scientifique, mais il semble bien que la famille de Saussure ait maintenu sur la vie privée de Ferdinand un voile pudique, ou ait tenu secrets des faits lui paraissant gênants. Ce qui est son droit le plus strict, même si cela ne facilite pas le travail des biographes.

Le Saussure privé est un homme protégé. Le Saussure public, le linguiste, s'est manifesté par un certain nombre de publications scientifiques que Charles Bally et Léopold Gautier ont réunies en 1922¹. Elles s'étalent de 1877 à 1912 (il s'agit des dates de publication) et l'on y trouve, outre le fameux *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indoeuropéennes* (1879) et sa thèse sur *L'emploi du génitif absolu en sanscrit* (1881),

1. *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure*, Librairie Payot, 1922.

une soixantaine d'articles sur des sujets extrêmement « pointus », relevant le plus souvent de la linguistique historique des langues indoeuropéennes. Et le mystère continue car on aurait du mal à percevoir dans ces textes l'amorce de l'ouvrage qui a rendu Saussure célèbre, le *Cours de linguistique générale* (CLG) qui, comme on sait, a été rédigé par d'autres que lui, par certains de ses auditeurs, à partir de leurs notes de cours. Saussure est connu pour un certain nombre de propositions conceptuelles (langue et parole, linguistique et sémiologie, synchronie et diachronie, signifiant et signifié, arbitraire du signe, etc.) dont il ne traite pas dans ses publications, consacrées essentiellement aux langues indoeuropéennes.

Le mystère enfin est multiplié par la coexistence dans la même période du cours de linguistique générale qu'il donnera à trois reprises à l'université de Genève (1907, 1908-1909, 1910-1911) et des travaux de l'ombre sur les anagrammes. Apparaissent ainsi au moins trois Saussure, celui des publications scientifiques, celui des trois cours de linguistique générale et celui des travaux de l'ombre qu'il abandonnera dans des conditions que nous évoquerons. Il faut y ajouter aujourd'hui un quatrième Saussure, celui que nous montrent ses papiers longtemps inédits, un homme inquiet, hésitant, attachant, parfois en accord avec ce que l'on trouvera dans le *CLG* et parfois en désaccord avec la même doxa. Déjà ce trait transparaisait dans l'article publié en 1964 par Jean Starobinski¹ : on l'y voyait s'adressant à lui-même des objections, élaborant ses réponses, imaginant les répliques possibles... Et cet aspect se précise plus encore dans l'ouvrage de Simon Bouquet et Rudolf Engler² publiant l'ensemble de ses textes manuscrits.

1. « Les anagrammes de Ferdinand de Saussure », *Le Mercure de France*, 2, 1964.

2. *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002.

Il demeure que la plupart des concepts utilisés par la linguistique structurale remontent à Saussure. Certains, parmi eux, sont toujours opératoires, d'autres doivent être discutés et, en premier lieu, ceux de *signifiant* et de *signifié* auxquels est consacré ce livre, et nous pourrions en rester là. Le signe, sujet certes rebattu, suffit en effet à faire un thème d'ouvrage, et nous verrons que je ne me priverai pas de tourner autour de ce thème, de l'aborder sous différents angles. Mais ce livre n'est pas seulement la présentation d'une réflexion théorique, il est en même temps une sorte d'aboutissement, ou un retour aux sources, une tentative de renouer des fils épars, effleurés dans des recherches précédentes, dans des livres précédents. Car on ne pense pas seulement en laboratoire ou dans un bureau mais aussi dans la vie, en réaction ou en écho à elle. Le chercheur est dans le siècle, il a ses expériences, ses réactions, son histoire, ses postures. En ce sens ce livre est double, non dans sa forme ni dans son propos, mais dans sa gestation. Il reprend d'une part un problème scientifique, celui du signe linguistique, il prolonge d'autre part une démarche entamée sans doute en 1973, lorsque je publiais un petit livre sur Roland Barthes dont le sous-titre, « *un regard politique sur le signe* », me paraît toujours d'actualité, démarche qui s'est poursuivie dans divers travaux de sémiologie et jusqu'aux deux ouvrages que nous avons écrits avec Jean Véronis¹, en passant par mes *Essais de linguistique*².

1. *Combat pour l'Élysée* et *Les Mots de Nicolas Sarkozy*, Paris, Seuil, 2007 et 2008.

2. Paris, Plon, 2004.

Suppléance, subsidiarité, changement de paradigme

On appelle *subsidiarité*, dans le jargon politique européen, le principe qui consiste à ne pas régler à l'échelon X+1 ce qui peut l'être à l'échelon X, à ne pas régler à l'échelon X+2 ce qui peut l'être à l'échelon X+1, etc. À l'inverse, le principe de *suppléance* consiste à régler à l'échelon X+1 ce qui ne peut pas l'être à l'échelon X, ou à l'échelon X+2 ce qui ne peut pas l'être à l'échelon X+1, etc.

Ce principe de suppléance est communément appliqué dans l'analyse linguistique, toutes théories confondues. Lorsqu'on rencontre par exemple au niveau de l'analyse d'un signe une difficulté (homonymie, ambiguïté, énantiosémie, etc.), on considère qu'il sera réglé à un niveau « supérieur », celui du syntagme, ou celui de la phrase, ou celui des structures profondes, ou celui de l'énonciation... Ce principe de suppléance, le plus souvent non formulé mais cependant très employé, a donc donné naissance à différentes solutions, les unes tenant du bricolage, les autres de la théorie lourde, solutions plus ou moins efficaces mais qui toutes ont en commun de renvoyer à plus loin, ou à plus « haut », ou à plus « profond » la résolution d'un problème. Du même coup, on accepte une incomplétude théorique au niveau X, en cherchant la solution au niveau X+1 ou X+2.

Or c'est cette utilisation consciente ou inconsciente du principe de suppléance qui fait que la théorie du signe peut sembler imparfaite ou inachevée, ou peu satisfaisante, puisqu'un certain nombre de questions qui se posent sont renvoyées, pour résolution, à un autre niveau.

Je vais tenter, à l'inverse, de leur appliquer le principe de subsidiarité, ou plutôt de changer de paradigme, en considérant que si l'on ne parvient pas à les résoudre au niveau du signe,

c'est que la théorie utilisée est inadéquate. En d'autres termes, si une théorie du signe ne permet pas de résoudre certains problèmes posés par le signe et son utilisation, il faut alors corriger la théorie ou en changer.

Quelle démarche?

Les langues sont des entités immatérielles dont nous percevons des traces matérielles, sous la forme de suites sonores ou graphiques (du moins pour celles qui ont été écrites ou transcrites). Ces traces peuvent être divergentes, désordonnées, parfois incohérentes: les gens ne parlent pas tous de la même façon la « même langue », n'utilisent pas nécessairement la même grammaire, le même vocabulaire, n'ont pas nécessairement le même accent. Mais c'est à travers ces traces que nous postulons l'existence de langues. Nous pouvons bien sûr dire, en entendant quelqu'un parler, « il parle anglais », « ils parlent français » ou « elle parle chinois », et nous considérons alors que l'anglais, le français ou le chinois existent à l'évidence, puisque nous les reconnaissons en entendant des gens les parler. Mais nous n'entendons en fait que des *instanciations*, des *productions* ou des *énoncés* qui impliquent, à nos oreilles, ces entités immatérielles sans pour autant nous les donner à voir.

De façon plus large, nous sommes sans cesse confrontés à des *pratiques* (les instanciations ou les productions qui nous font dire « c'est de l'anglais », « c'est du chinois ») et à des *représentations* concernant ces langues, notre façon de les parler ou celles des autres, la façon dont il faudrait les parler¹, etc. C'est à partir de ces *pra-*

1. Voir Louis-Jean Calvet, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999, p. 9-33.

tiques, de ces *traces*, que les différentes théories linguistiques ont tenté de construire des modèles voulant en rendre compte, modèles qu'on nous présente parfois abusivement comme *la langue* alors qu'ils ne sont que des constructions hypothétiques et abstraites tentant de donner une certaine cohérence aux pratiques observées. C'est ce que j'ai voulu souligner en écrivant que les langues n'existaient pas, qu'elles étaient une invention des linguistes¹. La phonologie en est un bel exemple, efficace et élégant. Mais au-delà des sons, les modèles hésitent. Les différentes théories syntaxiques par exemple dessinent des images de la langue très différentes les unes des autres, avec parfois des présupposés philosophiques eux-mêmes différents et des implications théoriques ou idéologiques allant de l'idée d'une monogenèse du langage à celle d'une polygenèse en passant par des positions innéistes.

Mais si les linguistes travaillent sur des pratiques, par le biais de corpus pour certains (on construit alors un modèle qui rend compte des pratiques recueillies, uniquement d'elles, et il peut alors s'agir de la forme standard, d'une forme régionale, d'une forme populaire, c'est-à-dire de différentes « langues »), par le biais d'introspection pour d'autres (en particulier chez les générativistes, qui ne décrivent le plus souvent que leurs propres pratiques ou ne retiennent de leurs pratiques que ce qui confirme leur modèle), les représentations sont rarement prises en compte. Ce qui n'est pas surprenant car, parmi ces représentations, il en est une centrale, la linguistique elle-même qui, à partir de *traces*, s'est inventé une entité concrète, la langue, avec ses niveaux et ses règles. Ainsi la linguistique structurale par exemple a-t-elle tenté de projeter les méthodes d'analyse de la phonologie de Prague sur d'autres unités, de recycler la « scie à phonèmes » (je dois cette expression à Didier de Robillard) en « scie à morphèmes ». L'idée,

1. Voir *Essais de linguistique*, Paris, Plon, 2004.

à la fois séduisante et simplificatrice, était que l'entité immatérielle dont témoignaient les traces que nous percevions pouvait être modélisée selon un même principe. Il y aurait donc, pour certains linguistes (mais ils constituent aujourd'hui une espèce en voie de disparition), un étagement de sons, de signes, de phrases, que l'on peut décrire de la même façon, dans les mêmes termes, et dans lesquels tout se tiendrait. Et il est vrai que les rédacteurs du *Cours de linguistique générale*, lorsqu'ils faisaient par exemple dire à Saussure que « *la langue est un système qui ne connaît que son ordre propre* », ouvraient la voie à ce genre d'interprétation : il y aurait un ordre (un seul ?) de la langue.

Pourtant, au-delà de la phonologie, science des sons de la langue, les modèles sont flous, inefficaces ou contradictoires, et l'on peut se demander si ces catégories, sons, signes, phrases, ne constituent pas elles-mêmes des représentations. Car les linguistes ont eux-mêmes leurs représentations (comment n'en auraient-ils pas ?), même s'il n'est pas facile d'accepter qu'un discours que l'on veut scientifique soit aussi une représentation comme les autres.

L'entité immatérielle qu'est la langue est ainsi matérialisée par les théories de diverses façons, selon diverses représentations et, au centre de ces édifices, de ces langues inventées, se trouve le signe, représentation au carré si l'on peut dire, puisque l'idée même de son existence est une représentation et qu'en outre les théories en ont des représentations variées, lorsqu'elles s'en préoccupent¹. Ce livre, qui traite du signe linguistique, aborde donc également des représentations du signe dans l'entreprise d'invention de la langue que mènent les différentes linguistiques, et du même coup prend le risque d'exposer mes propres représentations.

1. La linguistique générative par exemple ne s'est pas posé le problème du signe.

Quelques mots de la démarche que je vais m'efforcer de suivre. Tout d'abord récolter des faits, des choses observées et observables, c'est-à-dire des choses que le lecteur pourra lui-même observer s'il en a l'envie ou le goût, dont il pourra vérifier la réalité. Il s'agit bien sûr des *instanciations* dont j'ai parlé plus haut, des *traces* repérables, enregistrables. Il nous faut nous arrêter sur ce point. Certains linguistes, en particulier ceux qui se réclament de la grammaire générative, dans ses versions successives, ont pratiqué une étrange façon de travailler, utilisant ce que nous pourrions appeler des *phrases de linguistes*, des exemples improbables mais « collant » avec leurs théories. D'autres linguistes raisonnent à partir d'exemples normatifs, se limitant dans leurs analyses à une certaine forme de la langue, et rejetant ou ignorant d'autres formes. Or, comme l'écrivait Roman Jakobson, « je suis linguiste et rien de linguistique ne doit m'être étranger ». Il entendait par là, et j'entends avec lui, que tout ce qui est produit, tout ce qui est dit, doit nous interpeller et doit être étudié, analysé, interprété. Le lecteur sera peut-être surpris, dans mes premiers chapitres, par l'origine et le genre des énoncés analysés : lapsus, chansons, énantiosèmes. Mais il s'agit de *faits* linguistiques, avérés, incontestables, et non seulement les faits ont la vie dure, mais encore il n'y a aucune raison d'en exclure aucun. Au contraire, ces faits considérés parfois comme « marginaux » nous permettent de tester nos théories qui, si elles ne les expliquent pas, doivent être revues ou rejetées. Nous partons donc de ces faits « marginaux » pour tester sur eux les théories du signe et arriver à des faits plus généraux. Pour tenter de cerner ce qu'est l'élaboration du sens dans ce que nous pourrions appeler le champ du signe, ou le jeu du signe.